



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour les filières laitières du 10 avril 2014 : une stratégie à décliner en plans d'actions opérationnelles portées par les filières, l'État et les Régions

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières laitières s'est réuni le 10 avril 2014, sous la présidence de Dominique Chargé.

Stratégie de la filière laitière : passer à l'action

La filière laitière a apporté fin 2013 sa contribution à la réflexion stratégique à l'horizon 10 ans, souhaitée par le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt :

http://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/30034/266868/file/Plan_strategique_filiere_lait.pdf

Prochaine étape : décliner les orientations retenues en actions opérationnelles. Les prochains conseils spécialisés s'attacheront notamment à :

- enrichir et préciser le contenu de la stratégie, en élaborant un plan d'actions pluriannuel concret qui combinera performance économique et environnementale sans négliger les enjeux sociaux.
- distinguer ce qui est du ressort des pouvoirs publics et ce qui relève de la filière, notamment des interprofessions.
- articuler les dispositifs avec les Régions, dont le rôle économique et budgétaire est renforcé.

Le Conseil spécialisé pour les filières laitières devra notamment élaborer une stratégie commerciale à l'exportation. Une réflexion sera également menée sur l'évolution du rôle des conférences de bassins après la sortie des quotas ainsi que sur la gouvernance des filières. Le Conseil s'appuiera sur le travail de prospective pour la filière lait de vache à l'horizon 2025 qui a démarré depuis plusieurs mois.

Dispositif d'aide aux entreprises laitières en 2014 : pérenniser la transformation en zones de déprise et développer les exportations à forte valeur ajoutée vers les pays tiers

Le Conseil a donné un avis favorable au dispositif d'aide aux investissements matériels des industries agro-alimentaires des secteurs du lait de vache, de chèvre et de brebis, proposé pour 2014.

Pérenniser la collecte et la transformation laitière dans les zones de déprise, reste l'objectif prioritaire, dans un contexte de restructuration des entreprises et de réorganisation des zones de collecte avec la fin des quotas laitiers. Dans la limite des crédits disponibles, l'État accompagnera également le développement de l'exportation de produits laitiers à forte valeur ajoutée (poudres techniques, par exemple) vers les pays tiers. L'Asie, en particulier, offre de vraies perspectives de croissance, alors que le marché européen est arrivé à maturité.

Publication prochaine de l'enquête mensuelle laitière rénovée sur la collecte et les prix

L'enquête mensuelle laitière est en cours de refonte, sous l'égide du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Les données de collecte mais aussi de prix et de taux de matières grasses/matières protéiques concernant le lait de vache, seront publiées au plus tard fin avril. Les données de fabrications dans le secteur du lait de vache, ainsi que les chiffres de collecte et de fabrication dans les secteurs du lait de chèvre et de brebis interviendront au plus tard fin mai.

L'ancien sondage mensuel de FranceAgriMer sur le prix du lait de vache et les taux de matières grasses et de matières protéiques sera maintenu à titre transitoire pendant environ un an. Pour janvier 2014, il fournit les données suivantes : prix standard du lait à 390,05 €/1000 l, prix réel du lait à 408,36 €/1000 l (composition moyenne 41,56 g de MG/l, 33,65 g de MP/l). Ces données sont sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/31078/277950/file/ENQ-LAI-SondageMensuel-A14-M01.pdf>. Les données de février seront publiées le 22 avril.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé pour les filières laitières :

http://www.franceagrimer.fr/fam/Actualites/node_11481/node_11674/node_32291/Conseil-specialise-filiere-laitieres-du-10-avril-2014/filiere/539

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr